



Actualités OFS

10 Tourisme

Neuchâtel, novembre 2015

Compte satellite révisé du tourisme 2011

Renseignements:

Jerry Suk, OFS, Section des comptes nationaux, tél. +41 58 463 66 59
jerry.suk@bfs.admin.ch
N° de commande: 251-1100

Table des matières

Résumé	5	4 Perspectives	17
1 Introduction	6	Abréviations	18
1.1 Pourquoi un compte satellite du tourisme en Suisse?	6	Bibliographie	19
1.2 Histoire du compte satellite du tourisme	6		
1.3 Relations avec les Comptes nationaux	7		
1.4 Révision des CN en 2014	7		
2 Notions et définitions	9		
2.1 Les tableaux du compte satellite du tourisme	10		
2.2 Les produits du compte satellite du tourisme	11		
3 Résultats	13		
3.1 L'utilisation touristique par catégories de visiteurs	13		
3.2 L'utilisation touristique par produits	13		
3.3 Valeur ajoutée	14		
3.4 Le ratio touristique de la valeur ajoutée	15		
3.5 Emploi	15		
3.6 Le tourisme comparé à d'autres branches économiques	16		

Résumé

Le tourisme fait l'objet, dans les Comptes nationaux (CN), d'un système de comptes séparé, appelé compte satellite du tourisme (CST). Le compte satellite du tourisme sert essentiellement à mesurer l'impact économique direct du tourisme et à informer sur la situation et sur l'évolution de cette branche d'activité en Suisse. En 2011, le tourisme représentait 2,8% de la valeur ajoutée brute totale de l'économie suisse. Cela donne une idée de l'importance du secteur touristique dans notre économie.

Les trois principales grandeurs mesurées atteignaient les valeurs suivantes¹: la **demande directe générée** par le tourisme était d'environ 47,440 Mrd CHF; la **valeur ajoutée brute** du tourisme était de 16,793 Mrd CHF; l'**emploi** touristique correspondait à 166'935 équivalents plein temps, soit 4,3% de l'emploi total de l'économie suisse.

Le compte satellite du tourisme a été mis à jour principalement sur deux points: utilisation de la Nomenclature générale des activités économiques (NOGA 2008) et recours pour les calculs à la nouvelle statistique de la structure des entreprises (STATENT). On trouvera ici une présentation détaillée des produits touristiques considérés dans le compte satellite révisé du tourisme. Nous évoquerons la dernière révision des CN (passage au SEC 2010²) et l'utilisation, pour la première fois, des RCC 2008³. Nous expliquerons la structure du CST en la situant dans le contexte des CN et nous définirons quelques notions importantes. Enfin, nous présenterons les principaux résultats du CST révisé de 2011⁴.

¹ A prix courants.

² EUROSTAT (2014): *Système européen des comptes, SEC 2010*. Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2014.

³ Nations Unies, Organisation mondiale du tourisme, EUROSTAT, OCDE. *Compte satellite du tourisme: recommandations concernant le cadre conceptuel 2008 (CST:RCC 2008)* Luxembourg, Madrid, New York, Paris, 2010.

⁴ Pour la méthodologie, on se reportera au rapport: *Compte satellite du tourisme de la Suisse, 2001 et 2005. Principes, méthode et résultats* (OFS, 2008): www.statistique.ch → Thèmes → 10 – Tourisme → A consulter → Publications

1 Introduction

1.1 Pourquoi un compte satellite du tourisme en Suisse?

Le tourisme n'est pas traité dans les Comptes nationaux comme une branche économique à part entière. Il fait l'objet d'un système de comptes séparé, le compte satellite du tourisme, qui est établi conformément aux normes internationales et qui rend compte de l'importance et de la structure de la consommation touristique en Suisse (volet de la demande). Le tourisme, qui joue un rôle important dans l'économie suisse, est très présent dans les discussions politiques et dans le débat public. Il existe dès lors dans ce domaine un grand besoin de données statistiques fiables, pouvant servir de base de discussion et de décision. Le compte satellite du tourisme répond à ce besoin. Il est la statistique de synthèse fondamentale destinée à mesurer l'importance économique du tourisme. Il permet d'estimer l'impact du tourisme sur différentes branches de l'économie ainsi que la part du tourisme dans l'emploi et dans la valeur ajoutée totale de l'économie. Le compte satellite du tourisme s'appuie non sur une enquête statistique propre mais sur plusieurs statistiques économiques de base. Statistique de synthèse, il repose sur un système cohérent de référence pour la saisie et l'analyse des aspects économiques du tourisme. La cohérence et la comparabilité du compte satellite du tourisme à l'intérieur des Comptes nationaux est assurée par un ensemble de termes et de notions qui sont définis avec précision et utilisés aussi au niveau international.

Pour garantir la comparabilité géographique et chronologique des résultats, des directives sur l'élaboration du compte satellite du tourisme ont été adoptées au plan international. Comme le compte satellite du tourisme traite surtout des aspects économiques du tourisme, les termes et les notions qui y sont utilisés doivent s'accorder avec ceux utilisés dans les Comptes nationaux.

1.2 Histoire du compte satellite du tourisme

L'Organisation mondiale du tourisme (OMT), institution des Nations Unies chargée du tourisme, a entrepris en 1982 des travaux théoriques préliminaires en vue d'élaborer des directives sur les comptes satellites du tourisme. En 1991 a été publié le *Manual on Tourism Economic Accounts*, suivi en 1997 de *Tourism Satellite Account (TSA): the Conceptual Framework* et en 2001 de *Compte Satellite du Tourisme: recommandations concernant le cadre conceptuel (CST:RCC)*. Ce dernier ouvrage a depuis été révisé. Le CST 2011 de la Suisse s'appuie sur les RCC de l'année 2008.

L'Office fédéral de la statistique (OFS) et le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) ont publié un premier compte satellite du tourisme en 2003. Il se rapportait à l'année de référence 1998. L'objectif de ce premier CST était d'étudier la faisabilité d'un compte satellite du tourisme en Suisse et de procéder à une première estimation provisoire de l'importance économique du tourisme en Suisse.

Des CST ont été publiés ensuite pour les années 2001, 2005 et 2008 sur la base des RCC 2001. Le compte satellite révisé de 2011, qui est présenté ici, s'appuie pour la première fois sur les RCC 2008 et il tient compte de la grande révision des Comptes nationaux effectuée en 2014.

1.3 Relations avec les Comptes nationaux

Dans le système des Comptes nationaux, les branches économiques sont considérées sur la base de leur production, alors que le tourisme est une grandeur définie par la demande. Comme le tourisme n'est pas à proprement parler une branche économique, on a fait des hypothèses et développé une méthode qui permette d'exprimer l'importance économique du tourisme dans la terminologie des CN. Les relations entre le compte satellite du tourisme et les Comptes nationaux sont très étroites. À maints égards, le compte satellite du tourisme renvoie à des notions et à des termes utilisés dans les Comptes nationaux. Certaines notions utilisées dans le compte satellite du tourisme proviennent directement des Comptes nationaux et ne s'entendent que dans ce contexte. C'est le cas de la notion de valeur ajoutée.

D'autres termes, comme celui d'emploi, sont aisément compréhensibles. Pour ces termes, le CST pourrait recourir à des définitions différentes de celles des Comptes nationaux. Mais comme le CST considère l'emploi touristique par rapport à l'emploi dans l'économie totale, il est préférable d'utiliser ici aussi les définitions des Comptes nationaux.

Au plan méthodologique, les Comptes nationaux se fondent sur l'égalité de la production, du revenu et de l'utilisation de la production (consommation et investissements), qui correspondent à une seule et même grandeur, mesurée en trois points différents du circuit économique. Dans le compte satellite du tourisme, revenu et utilisation ne sont pas égaux. Le système, en effet, est ouvert: le revenu du «secteur du tourisme» est dépensé dans d'autres branches de l'économie et, inversement, le revenu d'autres branches est dépensé dans le «secteur du tourisme». L'égalité entre production touristique et utilisation touristique demeure. C'est l'équation fondamentale sur laquelle se fonde le compte satellite du tourisme. De même que la concordance du produit intérieur brut calculé selon trois approches indépendantes (production, revenu et utilisation) est une garantie de qualité dans les Comptes nationaux, de même la production et l'utilisation doivent si possible être déterminées indépendamment l'une de l'autre et coïncider dans le compte satellite du tourisme.

Qu'est-ce que le «secteur du tourisme» et pourquoi est-il traité dans le cadre d'un compte satellite? A la différence des branches économiques considérées dans les Comptes nationaux, le tourisme se définit par la demande: le tourisme n'est pas un ensemble de biens et de services produits par une branche particulière de l'économie. Sont touristiques tous les biens et services que les visiteurs demandent, quels que soient ces biens et services. De nombreuses branches sont concernées par la demande touristique, même si certaines ne le sont que très peu. Inversement, il n'existe pratiquement aucune branche qui soit entièrement touristique. Même des prestations éminemment touristiques, comme les nuitées hôtelières, peuvent être fournies à des clients qui ne sont pas à proprement parler des touristes. Comme le système des Comptes nationaux est basé sur un certain nombre de branches couvrant l'ensemble de l'économie, le tourisme ne peut pas y être intégré. Il doit rester en dehors du système, sous la forme d'un compte satellite.

Les Comptes nationaux, qui constituent le cadre du CST, sont régulièrement révisés afin de donner toujours une image aussi exacte que possible de la réalité économique.

1.4 Révision des CN en 2014

Les Comptes nationaux doivent donner une image aussi précise que possible de l'économie d'un pays. Mais la réalité économique ne cesse d'évoluer. Les CN sont par conséquent révisés régulièrement de façon à ce que les données produites soient toujours pertinentes. Ces révisions peuvent être de différentes natures. Elles peuvent servir à introduire de nouveaux concepts et de nouvelles définitions. Elles peuvent aussi être l'occasion d'adapter la méthodologie ou de tenir compte de sources statistiques nouvelles.

Depuis de nombreuses années, des travaux sont réalisés au niveau international pour faire en sorte que les CN soient le reflet le plus fidèle possible de l'économie réelle, mais aussi pour que des comparaisons soient possibles entre les pays et pour que les dispositions du FMI relatives à la balance des paiements et aux statistiques des finances publiques soient compatibles avec les normes des CN.

Les changements théoriques et méthodologiques introduits avec le SEC 2010 ont eu des effets importants sur le niveau du produit intérieur brut et sur l'image que les CN donnent de l'économie. Il a été décidé par exemple que les dépenses de recherche et développement et les dépenses militaires seraient désormais traitées comme des investissements. Outre le passage du recensement des entreprises (RE) à la STATENT et la révision des enquêtes qui servent de base à la balance des paiements, plusieurs innovations significatives ont eu des effets sur le CST. La grande révision des CN 2014 est allée de pair, pour ce qui est du CST, avec le passage aux RCC 2008. Enfin, un changement important réside dans l'utilisation de la Nomenclature générale des activités économiques (NOGA 2008).

2 Notions et définitions

Le compte satellite du tourisme repose sur la notion de **visiteurs**. Pour qu'une personne soit considérée comme un visiteur, il faut qu'elle voyage en dehors de son environnement habituel. L'environnement habituel comprend le domicile principal, le lieu de travail ou d'études ainsi que tous les lieux situés à proximité, même si la personne y séjourne rarement ou jamais. Tout autre lieu où une personne séjourne sans interruption pendant plus de douze mois est également considéré comme faisant partie de l'environnement habituel. La définition de l'environnement habituel n'est pas homogène au plan international. On utilise en règle générale un ou plusieurs des trois critères suivants: «fréquence», «distance» et «durée». Le fait de visiter un lieu moins d'une fois par semaine, en moyenne annuelle, est un critère souvent utilisé pour la fréquence. Un critère habituel pour la distance est un éloignement minimal de 15 ou de 30 km du lieu de résidence, de travail ou d'étude. Une durée minimale de 3 ou de 4 heures peut aussi être exigée. Dans les statistiques de base du compte satellite du tourisme (p. ex. la statistique sur les voyages 2011 et le microrecensement sur les transports 2010), les critères de fréquence et de durée sont combinés. Pour qu'un voyage puisse être qualifié de touristique, il faut a) que le lieu de destination soit visité moins d'une fois par semaine en moyenne annuelle et b) que la durée du voyage soit d'au moins trois heures.

Les visiteurs se subdivisent en plusieurs groupes sur la base de trois critères: le domicile, le but du voyage et la durée du voyage.

- *Domicile*: le domicile permanent permet de distinguer entre visiteurs résidents et visiteurs non-résidents. On appelle visiteurs résidents les ressortissants suisses ou étrangers dont le domicile permanent est en Suisse, et visiteurs non-résidents les ressortissants suisses ou étrangers dont le domicile permanent est à l'étranger.
- *But du voyage*: on distingue entre les visiteurs en voyage d'affaires et les visiteurs en voyage privé. Sont considérés comme voyages d'affaires les voyages que des indépendants ou des salariés effectuent dans le cadre de leur activité professionnelle, soit pour leur propre compte, soit pour le compte de leur employeur. Ne relèvent pas des voyages d'affaires des visiteurs les voyages qui sont rémunérés au lieu de destination. Les vacances organisées ou payées par l'employeur ne sont pas non plus considérées comme des voyages d'affaires. Sont considérés comme voyages privés tous les voyages qui ne sont pas des voyages d'affaires.
- *Durée du voyage*: on distingue les voyages avec nuitées et les voyages sans nuitées. Les premiers peuvent être subdivisés en voyages courts ou longs, ce qui n'a toutefois pas d'incidence sur le compte satellite du tourisme. Les visiteurs effectuant un voyage avec nuitées sont qualifiés de **touristes**, les visiteurs effectuant un voyage sans nuitées sont appelés **excursionnistes**.

En combinant ces trois critères, on obtient $2^3=8$ types de visiteurs, dont cinq sont utilisés dans le compte satellite du tourisme:

- visiteurs résidents en voyages privés avec nuitées
- visiteurs résidents en voyages privés sans nuitées
- visiteurs résidents en voyages d'affaire
- visiteurs non-résidents en voyage avec nuitées
- visiteurs non-résidents en voyage sans nuitées.

La destination du voyage peut en outre être combinée avec la provenance des visiteurs. Cela donne les formes de tourisme suivantes:

Les tableaux relatifs à l'**utilisation touristique** (tableaux 1 à 3) ont deux composantes: la *demande directe* et les *autres composantes*⁵ de la consommation touristique.

Les trois formes de tourisme du compte satellite du tourisme

Fig. 1

		Provenance des visiteurs/visiteuses	
		Suisse	Etranger
Destination du voyage	Suisse	Tourisme interne	Tourisme récepteur
	Étranger	Tourisme émetteur	

Source: OFS – CST 2011

© OFS, Neuchâtel 2015

Le champ vide correspond aux voyages de non-résidents à l'étranger, qui ne font pas partie du compte satellite du tourisme.

Le compte satellite du tourisme inclut l'intégralité du tourisme interne et du tourisme récepteur, ainsi que la partie des recettes que le tourisme émetteur génère en Suisse, par exemple les vols réservés auprès des compagnies aériennes suisses ou les assurances-voyage conclues auprès de sociétés d'assurance suisses.

2.1 Les tableaux du compte satellite du tourisme

Le compte satellite du tourisme utilise en principe les concepts et définitions des Comptes nationaux. Les rares cas où il en va autrement sont signalés. Dans son organisation et sa structure, le compte satellite suit aussi précisément que possible les directives du CST:RCC, dans leur version 2008.

Le compte satellite du tourisme de la Suisse se compose de six *tableaux* structurés par *produits* touristiques.

La séquence des tableaux est établie de la manière suivante: l'utilisation touristique (ou consommation) est déterminée d'abord. L'utilisation touristique est ensuite confrontée à l'ensemble de la production interne. Sur cette base, se calculent enfin la valeur ajoutée et les emplois.

Utilisation touristique = demande directe + autres composantes de la consommation

Le tableau 1 présente la demande directe du tourisme récepteur, c'est-à-dire les recettes touristiques provenant de visiteurs non-résidents. On y distingue deux types de visiteurs, les excursionnistes et les touristes. Le tableau 2 concerne la demande directe des visiteurs suisses, c'est-à-dire les recettes touristiques provenant de visiteurs résidant en Suisse. Celles-ci comprennent les recettes du tourisme interne et la part des recettes du tourisme émetteur qui est générée en Suisse. Le tableau 3 distingue entre trois types de visiteurs: «voyageurs privés avec nuitées», «excursionnistes privés» et «voyageurs d'affaires». Le tableau 3 totalise la demande touristique directe des visiteurs résidents et des visiteurs non-résidents, ce qui donne la demande touristique totale en Suisse.

Les tableaux relatifs aux **ressources**, à la **valeur ajoutée** et à l'**emploi** comprennent notamment le tableau 4, qui compare l'utilisation touristique totale en Suisse aux ressources intérieures. Le tableau 5 présente la production touristique brute et la valeur ajoutée touristique (sur la base des ratios touristiques du tableau 4). Le tableau 6 donne l'emploi touristique en équivalents plein temps. À noter que la production brute, la valeur ajoutée et l'emploi correspondent précisément aux définitions des Comptes nationaux.

Les résultats des tableaux 5 et 6 permettent de calculer la part de la valeur ajoutée touristique dans la valeur ajoutée totale de l'économie nationale et la part des emplois touristiques dans l'emploi total. Il faut cependant souligner à cet égard que la part de la valeur ajoutée touristique dans la valeur ajoutée totale n'est pas

⁵ Pour une explication détaillée des termes et des concepts utilisés, voir *Compte satellite du tourisme de la Suisse, 2001 et 2005. Principes, méthode et résultats* (OFS, 2008).

égale au ratio touristique dans le produit intérieur brut (PIB), lequel tient compte encore des impôts et des subventions sur les produits. Le PIB correspond au total de la valeur ajoutée *plus* les impôts sur les produits, *moins* les subventions sur les produits.

$$\text{Produit intérieur brut} = \text{valeur ajoutée totale} + \text{impôts sur les produits} - \text{subventions sur les produits}$$

La valeur ajoutée touristique ne peut raisonnablement être comparée qu'avec la valeur ajoutée globale, mais non avec le PIB.

2.2 Les produits du compte satellite du tourisme

Le compte satellite du tourisme est classé par produits. Les produits sont des biens et des services consommés par les visiteurs. On distingue les produits spécifiques du tourisme et les produits non spécifiques du tourisme.

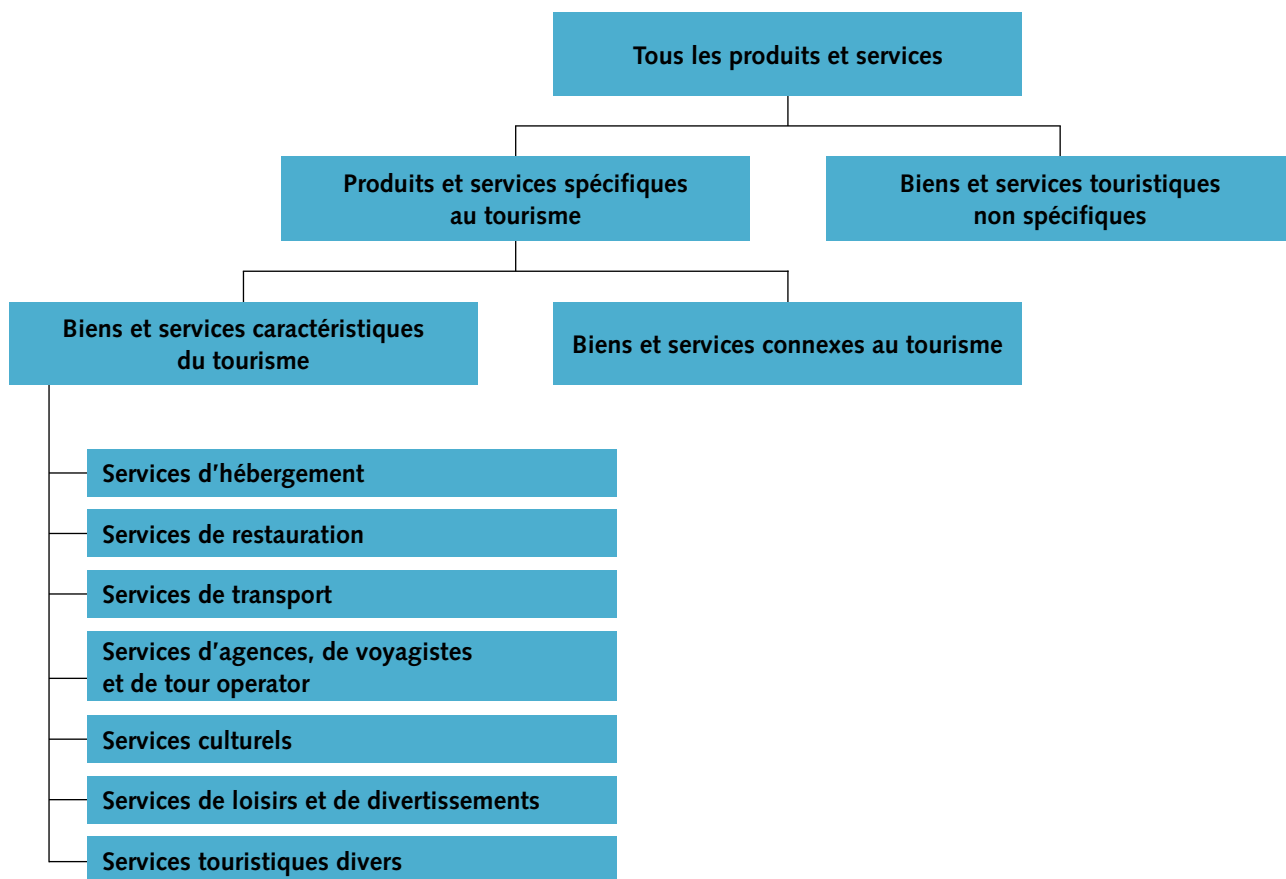
Les **produits spécifiques du tourisme** sont les produits qui remplissent au moins l'une des deux conditions suivantes:

- l'utilisation touristique représente une part considérable de l'utilisation globale de ce produit;
- l'utilisation touristique de ce produit représente une part considérable de l'utilisation touristique globale.

Les produits spécifiques du tourisme sont à leur tour subdivisés en **produits caractéristiques du tourisme** et **produits connexes au tourisme**. Les produits caractéristiques du tourisme sont des produits dont le caractère spécifiquement touristique a une *validité universelle*. Le CST:RCC dresse la liste de ces produits et en donne la définition. Parmi les produits connexes au tourisme, chaque pays peut considérer des produits supplémentaires ayant une importance touristique considérable *pour lui*. En Suisse, ce sont par exemple des services dans le domaine de la santé ou du commerce de détail. La figure suivante présente la structure du CST.

Structure des produits touristiques

Fig. 2



Pour une explication détaillée de chaque produit et pour les sources de données utilisées, on se reportera à la publication *Compte satellite du tourisme de la Suisse, 2001 et 2005. Principes, méthode et résultats* (OFS, 2008). Nous nous contenterons d'indiquer ici les principaux changements par rapport au compte satellite 2008. Les sources de données ont été autant que possible actualisées et adaptées, et on a tenu compte des nouvelles règles des CST:RCC 2008. Les **produits caractéristiques du tourisme** sont subdivisés en trois groupes: hébergement et restauration, transport de voyageurs, produits divers.

Dans le premier groupe, les deux branches d'activité hébergement et restauration répertoriées dans la NOGA 2008 sont pour la première fois considérées séparément, d'où une saisie plus détaillée de ces deux produits dans le CST révisé et une amélioration de la qualité des données. Pour les appartements de vacances habités en propre, les recettes locatives fictives sont désormais détachées de la branche 98⁶, ce qui a pour effet de faire augmenter sensiblement la part du tourisme.

Pour les transports de voyageurs, les sources de données ont été autant que possible actualisées et adaptées (microrecensement mobilité et transports 2010, compte ferroviaire suisse 2011, balance des paiements, etc.).

Dans les transports aériens de passagers, on a tenu compte des aéroports régionaux. Dans les transports de passagers par bateau, l'amélioration des données disponibles a permis de filtrer les flux pendulaires, d'où une légère modification de la part du tourisme dans ce produit.

Dans le troisième groupe du CST, celui des produits divers, un changement important est à signaler pour les agences de voyages et les voyagistes. Il ne faut en principe tenir compte ici que de la marge, comme dans le commerce de détail. Les calculs relatifs aux agences de voyage s'appuient sur le compte de production des Comptes nationaux. À noter que cette branche est pour la première fois considérée séparément dans la NOGA 2008, ce qui est une amélioration méthodologique. On dispose désormais d'une source de données plus détaillée.

Pour les **produits connexes au tourisme**⁷ et les **produits non spécifiques au tourisme**, il n'y a pas eu de changements notables, en dehors du renouvellement des sources de données, par exemple l'utilisation de la nouvelle statistique de la structure des entreprises (STATENT).

⁶ Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre.

⁷ Commerce de détail, stations d'essence, services de santé, communications et autres services touristiques.

3 Résultats

Les principaux résultats du compte satellite révisé du tourisme de la Suisse sont présentés ici pour l'année 2011, sous la forme d'une analyse descriptive. Rappelons que seul l'impact économique direct du tourisme est pris en considération.

3.1 L'utilisation touristique par catégories de visiteurs

L'utilisation touristique (consommation) se compose de la demande touristique directe et des autres composantes de l'utilisation touristique dans le pays. En 2011, l'utilisation touristique s'est élevée au total à 50,216 Mrd CHF, dont 47,440 Mrd CHF pour la demande touristique directe et 2,776 Mrd CHF pour les autres composantes de l'utilisation touristique.

La figure 3 montre la demande touristique directe des cinq catégories de visiteurs considérées (en millions de francs) ainsi que la part de chaque catégorie de visiteurs dans le total de la demande touristique directe en 2011.

On observe que les touristes sont responsables de la majeure partie de la demande touristique directe. Les touristes non-résidents (17,791 Mrd CHF, 38%) l'emportent sur les touristes résidents (14,734 Mrd CHF, 31%).

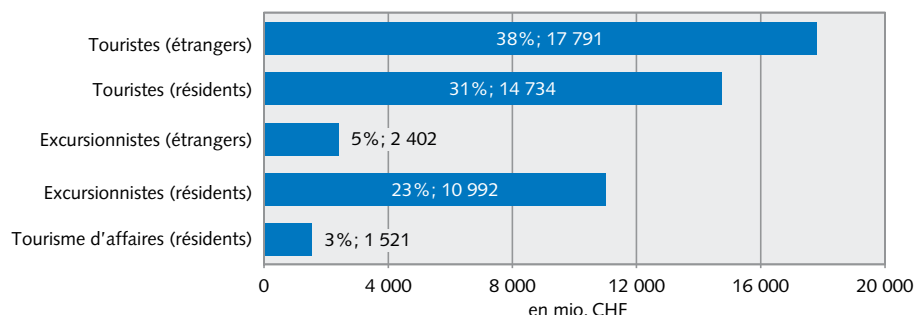
On observe également que la demande des excursionnistes résidents (10,992 Mrd CHF, 23%), est plus de quatre fois plus élevée que la demande des excursionnistes non-résidents (2,402 Mrd CHF, 5%).

3.2 L'utilisation touristique par produits

La figure 4 donne une vue d'ensemble de l'utilisation touristique répartie par produits dans le cadre du CST.

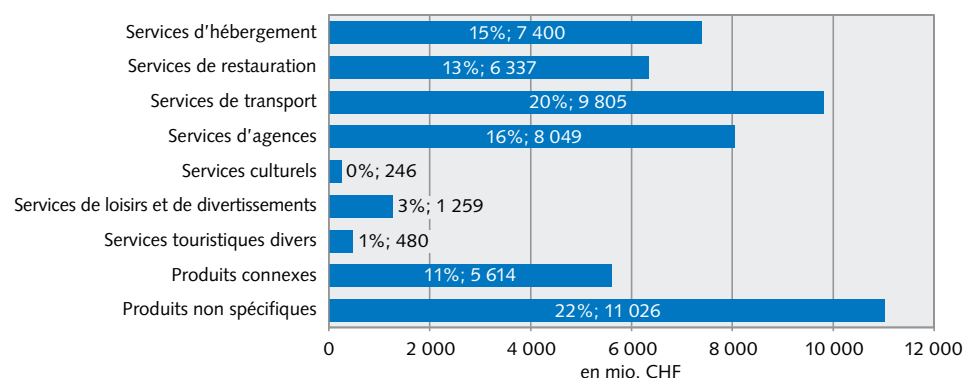
L'utilisation des produits touristiques classiques, à savoir l'hébergement et la restauration dans les hôtels et les restaurants, était en 2011 respectivement de 7,400 Mrd CHF (15%) et 6,337 Mrd CHF (13%). Les transports de voyageurs étaient, avec les services des agences de voyage, un produit très utilisé, avec 9,805 Mrd CHF (20%). La hausse significative de l'utilisation du produit «agences de voyages et voyagistes» s'explique par les révisions effectuées au niveau des statistiques de base. Les produits connexes au tourisme affichent un chiffre d'utilisation de 5,614 Mrd CHF (11%). À noter enfin un chiffre d'utilisation assez élevé (11,026 Mrd CHF, 22%) dans la catégorie des produits non spécifiques du tourisme. Est considérée ici principalement la valeur des marchandises vendues (y compris marge du commerce de gros et du transport).

Demande touristique directe par catégories de visiteurs, 2011 (à prix courants) Fig. 3



Utilisation touristique par produits (à prix courants)

Fig. 4



Sources: OFS – CST 2011

© OFS, Neuchâtel 2015

3.3 Valeur ajoutée

Le compte satellite du tourisme de la Suisse ne considère que la valeur ajoutée directe. Les effets indirects du tourisme ne sont pas estimés. La valeur ajoutée directe se calcule en déduisant les consommations intermédiaires de la valeur de la production touristique brute. La valeur ajoutée directe est la valeur ajoutée générée par la production des produits faisant l'objet d'une utilisation touristique directe. La valeur ajoutée indirecte est la valeur ajoutée générée par la production des biens de consommation intermédiaire et des biens d'investissement nécessaires à la production des produits touristiques. Les chiffres de la valeur ajoutée brute du tourisme sont présentés dans le tableau 5.

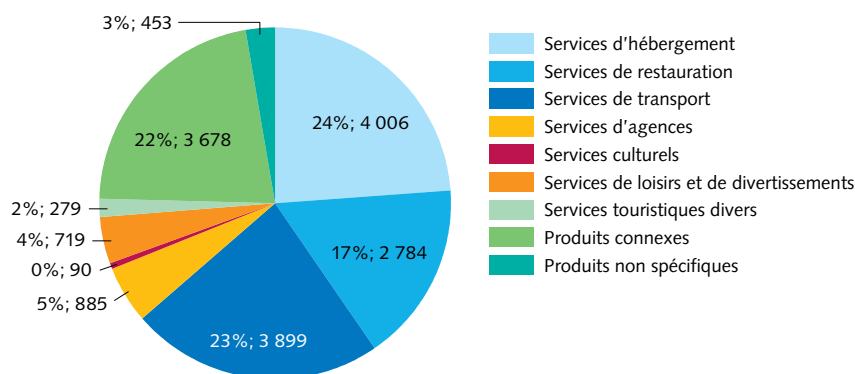
Valeur ajoutée brute directe par produits en 2011

La valeur ajoutée brute directe du tourisme s'est élevée en 2011 à 16,793 Mrd CHF, ce qui correspond à 2,8% de la valeur ajoutée brute totale de l'économie suisse. La figure 5 montre la répartition de la valeur ajoutée brute du tourisme par produits.

Les produits touristiques classiques, à savoir l'hébergement et la restauration dans les hôtels et les restaurants, ont généré respectivement une valeur ajoutée de 4,006 Mrd CHF (24%) et de 2,784 Mrd CHF (17%). Les transports de passagers ont également généré une valeur ajoutée considérable: 3,899 Mrd CHF (23%). La valeur ajoutée des voyagistes et agences de voyages (0,885 Mrd CHF, 5%) témoigne de l'intense activité de cette branche en 2011.

Valeur ajoutée touristique brute en Suisse en 2011, par produits (à prix courants, en mio. CHF)

Fig. 5



Sources: OFS – CST 2011

© OFS, Neuchâtel 2015

3.4 Le ratio touristique de la valeur ajoutée

Les ratios touristiques sont des grandeurs significatives calculées à partir de la valeur ajoutée touristique brute. Ils sont présentés dans la figure 6.

Le ratio touristique est de 100% pour l'hébergement et pour les agences de voyages.

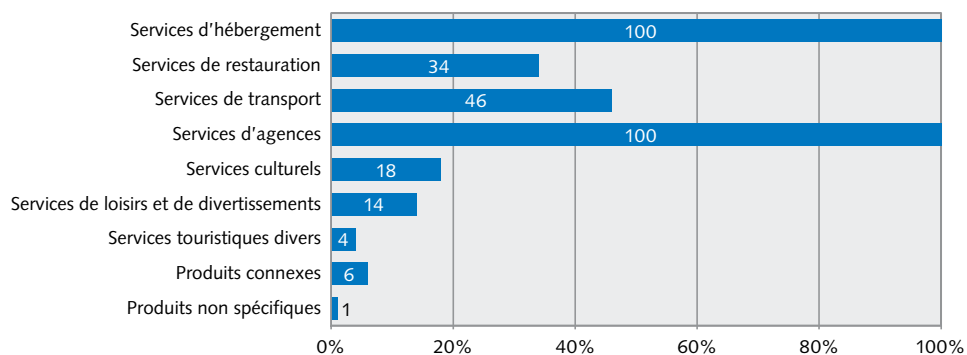
3.5 Emploi

L'emploi touristique, mesuré en équivalents plein temps, était en 2011 de 166'935 EPT, soit 4,3% de l'emploi total en Suisse. Les principaux chiffres sont présentés par produits à la figure 7.

On trouve en tête la restauration (y compris dans les hôtels), avec 46'458 EPT, suivie de près par l'hébergement (34'212 EPT) et les transports de voyageurs (27'942 EPT).

Ratios touristiques de la valeur ajoutée en 2011, par produits (en pourcent)

Fig. 6

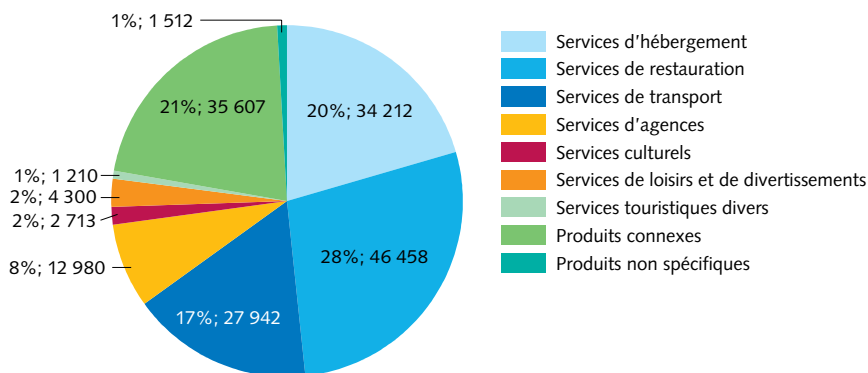


Sources: OFS – CST 2011

© OFS, Neuchâtel 2015

Emplois liés au tourisme en 2011, par produits

Fig. 7



Sources: OFS – CST 2011

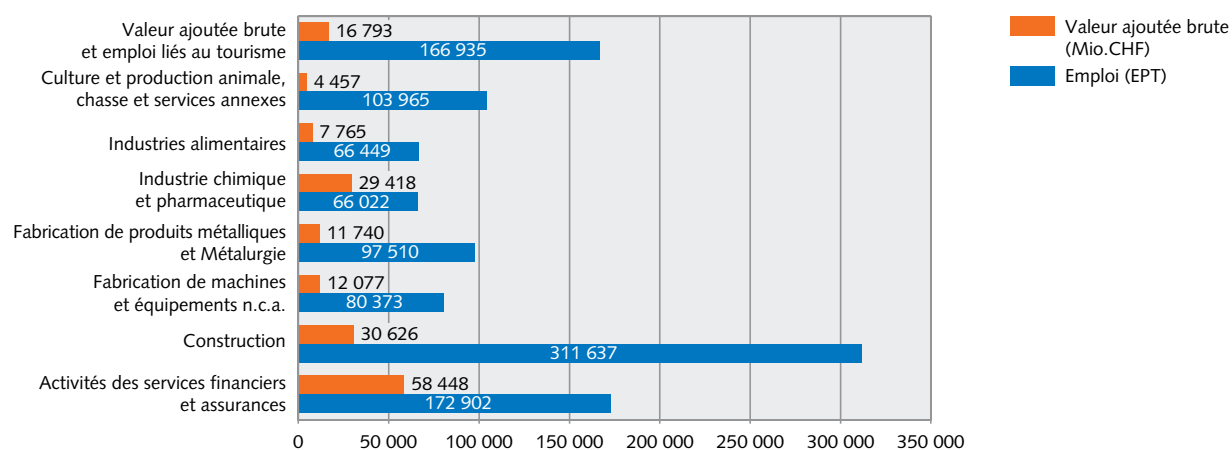
© OFS, Neuchâtel 2015

3.6 Le tourisme comparé à d'autres branches économiques

La figure 8 montre l'importance relative du tourisme par rapport à d'autres branches de l'économie. En 2011, la situation était la suivante pour la valeur ajoutée brute et pour l'emploi dans quelques branches sélectionnées:

Le tourisme comparé à d'autres branches d'activité: valeur ajoutée et emploi en 2011

Fig. 8



Sources: OFS – CST 2011, CN, STATENT

© OFS, Neuchâtel 2015

4 Perspectives

Les comptes satellites du tourisme des années 2001, 2005 et 2008 n'ont pas encore été révisés. Leurs données n'ont donc pas encore été adaptées à la révision des CN de 2014 ni à la nouvelle CST:RCC. Les résultats de 2011 ne sont dès lors pas entièrement comparables avec les résultats antérieurs pour les principales grandeurs du CST. Pour la demande touristique, la valeur ajoutée brute et l'emploi, une série chronologique sera calculée par rétropolation depuis 2001. Nous aurons alors pour ces trois grandeurs une série cohérente sur le plan méthodologique. Le prochain compte satellite du tourisme est prévu pour l'année 2014 et sera publié en 2018. D'ici là, les principales grandeurs relatives à la demande touristique, à la valeur ajoutée brute et à l'emploi continueront à paraître chaque année sous forme d'indicateurs.

Abréviations

CHF	Francs suisses
CN	Comptes nationaux
CST	Compte satellite du tourisme / Tourism Satellite Account (TSA)
EUROSTAT	Office de la Statistique de l'Union Européenne
EPT	Equivalents plein temps (emplois)
HESTA	Statistique de l'hébergement touristique
NOGA	Nomenclature générale des activités économiques
OFS	Office fédéral de la statistique
OMT	Organisation mondiale du tourisme
PIB	Produit intérieur brut
SEC	Système européen des comptes
SECO	Secrétariat d'Etat à l'économie
STATENT	Statistique structurelle des entreprises
TSA:RMF	Tourism Satellite Account / Recommended Methodological Framework
VAB	Valeur ajoutée brute
VPB	Valeur de la production brute

Bibliographie

- Aéroport International de Genève (2012): *Rapport annuel 2011*. Genève: Aéroport International de Genève, 2012.
- AFF (2012): Tome 2B, Compte d'Etat 2011, Unités administratives Exposés des motifs C2011 Bern: Administration fédérale des finances, 2012
- ARE, OFS (2012): *La mobilité en Suisse Résultats du microrecensement mobilité et transports 2010*, Bern et Neuchâtel: Office fédéral du développement territorial et Office fédéral de la statistique, 2012
- BAKOM (2014): *Amtliche Fernmeldestatistik 2012*. Biel: Bundesamt für Kommunikation, 2014
- BNS (2015): *Balance suisse des paiements 2014*, Zürich: Banque nationale suisse, 2015
- DFE, AFC (2010): *Info TVA 12 concernant le secteur Agences de voyages et offices du tourisme*. Bern: Département fédéral des finances, Administration fédérale des contributions 2010
- EUROSTAT (2014): *Système européen des comptes, SEC 2010*. Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2014.
- EUROSTAT (2014): *Methodological manual for tourism statistics, 2014*. Luxembourg: Publications Office of the European Union, 2014.
- Flughafen Zürich (2012): *Geschäftsbericht 2011*. Zürich: Flughafen Zürich AG, 2012.
- Gastrosuisse, (2012): *Reflet économique de la branche 2012*. Zürich: Gastrosuisse, 2012.
- Hotelleriesuisse (2011): *La taxe sur la valeur ajoutée dans l'hôtellerie suisse (2011)*. Bern: Hotelleriesuisse, 2011
- OFAC (2012): *L'aviation civile suisse 2011: faits et chiffres*. Bern: Office fédéral de l'aviation civile, 2012
- OFS, AFC (2013): *La taxe sur la valeur ajoutée en Suisse 2010–2011 – Résultats et commentaires*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique, 2013
- OFS (2008): *Compte satellite du tourisme de la Suisse, 2001 et 2005 Principes, méthode et résultats*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique, 2008
- OFS (2002): *NOGA 2002 – Nomenclature générale des activités économiques*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique, 2002.
- OFS (2008): *NOGA 2008 – Nomenclature générale des activités économiques*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique, 2008
- OFS (2015): *Hôtellerie: offre et demande des établissements 1992 – 2015*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique, 2015
- OFS (2013): *Statistique des hôpitaux 2011*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique, 2013.
- OFS (2013): *Statistique des institutions médico-sociales 2011 – Tableaux standard*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique, 2013.
- OFS (2014): *Révision 2014 des Comptes nationaux: Principaux changements et impacts*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique, 2014
- OFS (2013): *Le Compte ferroviaire suisse 2011*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique, 2013
- OFS (2015): *Les niveaux géographiques de la Suisse 2015*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique, 2015
- OFS (2012): *Construction et logement 2011*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique, 2012
- OFS (2012): *Voyages de la population résidente en 2011*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique, 2012
- OFS (2012): *Balance touristique 2011*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique, 2012

- OFS (2015): *Statistique structurelle des entreprises (STATENT) 2011*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique, 2015
- OFS (2012): *Indice des prix à la consommation 2011*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique, 2012
- OFS (2015): *Population résidante permanente 2011 (STAT TAB)*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique, 2015
- OFS (2015): *Tableau input-output de la Suisse 2011*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique, 2015.
- REGA (2011): *Rapport Annuel 2011*. Zurich-Aéroport: Garde aérienne suisse de sauvetage Rega, 2012
- REKA (2012): *Rapport de Gestion 2011*. Bern: REKA, 2012
- Swiss Bankers (2012): *Geschäftsbericht 2011*. Grosshöchstetten: Swiss Bankers Travelers Cheque Center, 2012.
- United Nations, World Tourism Organization, EUROSTAT, OECD. *Tourism Satellite Account: Recommended Methodological Framework (TSA:RMF 2008)* Luxembourg: Madrid, New York, Paris, 2010.